

Communaux de Saint-Denis

en lutte

mardi 19 oct. 09h30

Centre administratif, cafétéria

► AG du personnel communal

mercredi 20 oct. 12h00

Plaine Commune (siège), patio

► AG à l'invitation des collègues de Plaine Co.

mardi 19 oct. 11h00

depuis l'université de Saint-Denis (Paris 8)
vers la bourse du travail pour départ vers Paris

► manifestation interpro. St Denis

Unis, déterminés :
en grève reconductible !

Communaux de Saint-Denis

en lutte

mardi 19 oct. 09h30

Centre administratif, cafétéria

► AG du personnel communal

mercredi 20 oct. 12h00

Plaine Commune (siège), patio

► AG à l'invitation des collègues de Plaine Co.

mardi 19 oct. 11h00

depuis l'université de Saint-Denis (Paris 8)
vers la bourse du travail pour départ vers Paris

► manifestation interpro. St Denis

Unis, déterminés :
en grève reconductible !

Le mouvement de grève s'élargit par la participation active des collègues dans les assemblées générales (AG), lieux et cadres de toute décision. Dans ces assemblées, nous construisons la lutte, en discutant de nos moyens d'action : grève par rotation, par demi-journées, débrayages d'une ou deux heures. Nous y organisons nos interventions collectives (distributions de tracts, prises de paroles...) et décidons de participer à des actions revendicatives unitaires : manifestations, rassemblements, repas de lutte, soutien aux piquets de grève...

Soyons nombreux aux actions et aux rendez-vous dans les jours qui viennent : il faudra en effet lutter jusqu'au retrait total de cette réforme injuste. Ensemble, fraternellement mais décidés, réclamez le départ à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités maximum, et une pension calculée d'après les 6 meilleurs mois de salaires de la carrière.

pour une retraite d'avenir :

financée par répartition

après 37,5 ans*

à taux plein

à 60 ans*

* maximum

retrait du projet Woerth - Sarkozy



<http://saintdenis.enlute.org>

Le mouvement de grève s'élargit par la participation active des collègues dans les assemblées générales (AG), lieux et cadres de toute décision. Dans ces assemblées, nous construisons la lutte, en discutant de nos moyens d'action : grève par rotation, par demi-journées, débrayages d'une ou deux heures. Nous y organisons nos interventions collectives (distributions de tracts, prises de paroles...) et décidons de participer à des actions revendicatives unitaires : manifestations, rassemblements, repas de lutte, soutien aux piquets de grève...

Soyons nombreux aux actions et aux rendez-vous dans les jours qui viennent : il faudra en effet lutter jusqu'au retrait total de cette réforme injuste. Ensemble, fraternellement mais décidés, réclamez le départ à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités maximum, et une pension calculée d'après les 6 meilleurs mois de salaires de la carrière.

pour une retraite d'avenir :

financée par répartition

après 37,5 ans*

à taux plein

à 60 ans*

* maximum

retrait du projet Woerth - Sarkozy

